République Démocratique du Congo

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A L'OCCASION DE L'ANNONCE DE L'OUVERTURE DU DIALOGUE NATIONAL POUR LA PAIX, LA COHESION ET LA REFONDATION DE L'ETAT

Kinshasa, le 27 Août 2026

Congolaises, Congolais,
Mes très chers compatriotes,

Dans la marche d'une Nation, certains moments exigent davantage que la gestion du présent : ils commandent d'envisager l'avenir avec lucidité et de le préparer avec courage.

Lorsque les défis mettent à l'épreuve notre unité et notre destin collectif, nous devons savoir transcender nos clivages habituels, rassembler nos forces et transformer l'épreuve en une occasion de renouveau.

C'est dans cet esprit de responsabilité, de rassemblement et de confiance en l'avenir que je m'adresse aujourd'hui à la Nation.

Depuis son accession à l'indépendance, notre pays a connu de grandes espérances, de remarquables élans de courage et des victoires dont nous pouvons être fiers. Mais il a également traversé des crises qui ont éprouvé son unité, affaibli ses institutions et retardé l'accomplissement de son destin collectif.

À peine indépendante, notre jeune République fut confrontée aux sécessions, aux affrontements politiques, aux ingérences extérieures et aux luttes pour le pouvoir. Vinrent ensuite les longues années de forte concentration du pouvoir, les convulsions d'une transition difficile, les guerres successives, les violences communautaires, l'affaiblissement de l'autorité de l'État et la prédation de nos ressources.

Depuis plus de trois décennies, l'Est de notre pays porte dans sa chair la part la plus cruelle de cette histoire. Trente ans, **ce n'est plus une crise passagère : c'est une génération entière qui est décimée.**

Des enfants sont nés sous le bruit des armes, ont grandi dans l'insécurité et sont devenus, à leur tour, les parents d'enfants qui n'ont jamais connu une paix véritable. Cela se passe dans notre pays.

Des millions de nos compatriotes ont été tués, déplacés ou contraints à l'exil. Des femmes ont subi l'indicible. Des familles ont été dispersées, des villages détruits et des communautés autrefois unies dressées les unes contre les autres. Des richesses qui auraient dû financer nos écoles, nos hôpitaux, nos routes et notre développement ont alimenté la guerre, la contrebande et la criminalité transnationale.

À **Goma, Bukavu, Bunagana, Rutshuru, Masisi, Nyiragongo, Lubero, Beni, Djugu, Irumu, Kalehe, Uvira** et dans tant d'autres territoires meurtris, des générations entières ont appris à vivre dans l'incertitude, à fuir dans l'urgence et à rebâtir sans cesse ce que l'agresseur et ses supplétifs venaient de détruire dans leur entreprise meurtrière.

Pourtant, hier comme aujourd'hui, notre peuple a toujours résisté.
Il a résisté par son courage, par sa foi et par son indéfectible attachement à l'unité nationale, porté par une conviction profondément enracinée, à savoir : malgré les épreuves, nous demeurons une seule Nation, unie par une même communauté de destin. **Car la République démocratique du Congo n'a jamais cessé de vivre dans le cœur de ses filles et de ses fils.**

C'est précisément cette fidélité à la République qui, chaque fois que la souveraineté, l'intégrité du territoire, l'unité nationale, la paix civile ou la stabilité des institutions étaient menacées, a conduit les Congolais à se retrouver autour d'une même table.

Face aux armes, aux divisions et aux blessures de l'histoire, nous avons toujours su rechercher, par la parole, le chemin du compromis. Le dialogue s'est ainsi imposé comme la voie du consensus, de la réconciliation et de la reconstruction nationale.

Nous avons connu des tables rondes, des conférences, des concertations, des forums et des négociations. Certains de ces processus ont empêché notre pays de sombrer davantage. D'autres ont permis de restaurer les institutions, d'organiser des transitions, de mettre fin à des affrontements ou de rouvrir la voie démocratique.

La Conférence Nationale Souveraine a porté une puissante aspiration à la démocratisation et à la vérité dans la gestion de l'État. Le Dialogue intercongolais de Sun City a contribué à réunifier les institutions après des années de guerre et de partition de fait du territoire national. D'autres rencontres ont permis d'apaiser les tensions et de rapprocher des positions que tout semblait opposer.

Ces processus ont produit des accords, des résolutions et des engagements importants. Pourtant, malgré ces avancées, les crises ont ressurgi, les blessures se sont rouvertes, de nouveaux groupes armés sont apparus, les tensions foncières et identitaires se sont aggravées, et les réformes engagées n'ont pas toujours rendu l'État suffisamment présent et efficace dans la vie quotidienne de nos populations.

Une question s'impose donc à notre conscience nationale : Pourquoi, soixante-six ans après l'indépendance, notre pays reste-t-il confronté aux mêmes fragilités, aux mêmes fractures et au retour régulier des mêmes crises ? Pourquoi tant d'accords n'ont-ils pas encore produit une paix durable et irréversible ?

La réponse à cette interrogation ne réside ni dans la condamnation d'un camp, ni dans la mise en accusation d'une communauté ou d'une génération. Elle se trouve dans des fragilités plus profondes que nous devons examiner avec lucidité.

La première est que nous avons trop souvent répondu aux crises par le partage du pouvoir plutôt que par la consolidation de l'État. Nous avons réparti les fonctions et les responsabilités sans transformer suffisamment les institutions appelées à survivre aux hommes et aux circonstances. Or, un arrangement politique peut être remis en cause ; seule une institution forte, légitime et durable protège la République dans le temps.

La deuxième est que nombre de ces processus sont demeurés concentrés entre acteurs politiques, dans des espaces éloignés des réalités quotidiennes de nos populations.

Le peuple congolais a souvent été appelé à soutenir des conclusions qu'il n'avait pas véritablement contribué à élaborer. Pourtant, aucun accord ne peut durer s'il n'est pas compris, approprié et défendu par la Nation elle-même.

La troisième est que nos engagements n'ont pas toujours été accompagnés d'une véritable obligation de résultat. Trop souvent, la signature a été confondue avec l'action. Les responsabilités étaient mal définies, les calendriers imprécis, les moyens insuffisamment identifiés et les mécanismes de suivi trop faibles. Ainsi, les promesses ont parfois duré moins longtemps que les crises auxquelles elles devaient mettre fin.

À ces insuffisances se sont ajoutées d'autres erreurs.

L'urgence de faire taire les armes nous a parfois conduits à différer le traitement de véritables causes qui les faisaient renaître. La violence a trop souvent semblé ouvrir plus rapidement les portes de la reconnaissance politique que la mobilisation populaire, le mérite, le travail, la loyauté républicaine ou le suffrage universel.

Les victimes, quant à elles, ont parfois été appelées à pardonner avant d'avoir été pleinement entendues, reconnues et réparées.

Nous avons voulu tourner la page sans toujours l'avoir lue jusqu'au bout. Nous avons voulu reconstruire sans assainir suffisamment les fondations. Nous avons voulu réformer l'État sans transformer en profondeur son rapport au territoire, à la justice, à la sécurité, à la responsabilité publique et au service du citoyen.

Reconnaître ces insuffisances ne signifie pas condamner le passé. C'est assumer une obligation envers l'avenir.

Mes très chers compatriotes,

Cette exigence de vérité sur nos fragilités internes ne doit prêter à aucune équivoque.
Reconnaître nos faiblesses, ce n'est pas absoudre ceux qui agressent notre pays. Interroger nos erreurs, ce n'est pas relativiser l'occupation d'une partie de notre territoire. Réformer l'État, ce n'est pas partager avec l'agresseur la responsabilité des crimes commis contre notre peuple.

Aucune cause, aucune revendication, aucune blessure — aussi réelle soit-elle — ne peut justifier que l'on ouvre les portes de la maison commune à ceux qui viennent la piller, l'occuper et meurtrir ses enfants.

La République Démocratique du Congo est victime d'une agression. Il ne s'agit ni d'une opinion, ni d'une thèse défendue par Kinshasa, mais d'un constat établi par les instances internationales compétentes et consacré par les résolutions 2773 et 2808 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le droit international a clairement qualifié les faits : des forces étrangères occupent illégalement une partie de notre territoire, tandis que des groupes armés y sèment la violence, imposent des administrations parallèles et pillent nos ressources.

Notre position est claire et demeure inflexible : nous exigeons le retrait complet, effectif et vérifiable de toutes les forces étrangères non invitées ; la cessation de tout soutien politique, militaire, financier ou logistique aux groupes armés ; le démantèlement des administrations parallèles ; le rétablissement intégral de l'autorité de l'État ; ainsi que le retour, dans la sécurité et la dignité, de nos compatriotes déplacés.

Nous continuerons à défendre chaque portion du territoire national, à protéger nos populations et à faire valoir les droits de la République devant toutes les instances compétentes.

À nos vaillantes Forces armées, à notre Police nationale, à nos services de sécurité ainsi qu'aux résistants patriotes Wazalendo qui défendent la Nation dans le respect de la loi, je réaffirme la reconnaissance de la République. Leur courage et leur sacrifice donnent tout son sens à notre combat pour la souveraineté.

Beaucoup sont tombés au champ d'honneur. D'autres portent, dans leur chair et leur mémoire, les blessures du combat. **À toutes et à tous, la Nation exprime son infinie gratitude.**

Mes très chers compatriotes,
Depuis mon accession à la magistrature suprême, j'ai fait le choix de l'ouverture, de la consolidation de l'État de droit et du retour de la République Démocratique du Congo au cœur des dynamiques régionales et internationales.

J'ai privilégié la diplomatie, sans jamais transiger sur notre souveraineté, notre intégrité territoriale ni les intérêts fondamentaux du peuple congolais.

Les processus engagés à Washington et à Doha, ainsi que les initiatives conduites sous l'égide de l'Union africaine, avec l'appui de la CIRGL, de la SADC, de l'Union européenne et des Nations Unies, ont ouvert de nouvelles perspectives de sortie de crise.

Le processus de Washington traite principalement de la dimension interétatique du conflit, des engagements de la République Démocratique du Congo et du Rwanda, ainsi que des conditions d'une sécurité régionale fondée sur le respect de la souveraineté des États. Le processus de Doha porte notamment sur la cessation des hostilités avec l'AFC/M23, les mécanismes de vérification, l'accès humanitaire et les conditions nécessaires à la stabilisation durable de l'Est de notre pays. L'Union africaine, à travers sa médiation et son Panel de facilitateurs, veille à la cohérence africaine de ces démarches, en coordination avec les organisations régionales et nos partenaires internationaux.

Ces processus sont indispensables. Ils doivent être poursuivis avec constance et leurs engagements pleinement exécutés. Mais ils ne peuvent, à eux seuls, réparer toutes les fractures qui traversent notre Nation.

Face aux menaces extérieures, notre sécurité repose d'abord sur notre détermination à défendre la patrie, sur la solidité de nos institutions et sur l'efficacité de notre diplomatie. Elle peut être renforcée par l'engagement ferme de nos partenaires vis-à-vis de l'exigence du bon fonctionnement des mécanismes internationaux. Mais notre cohésion intérieure dépend avant tout de nous : elle demeure le fondement le plus sûr de notre souveraineté et la meilleure garantie de notre avenir.

Les processus de Washington et de Doha peuvent soutenir nos efforts en faveur de l'assainissement des relations entre États, de la cessation des hostilités et de la stabilisation de l'Est. Mais aucun accord diplomatique ne peut définir, à la place des Congolais, la République que nous voulons bâtir, ni réconcilier durablement nos communautés sans leur pleine participation. Les avancées obtenues sur le terrain diplomatique ne produiront une paix durable que si elles s'appuient sur la cohésion nationale et sur la reconstruction intérieure de la République.

C'est pourquoi, après avoir consulté les institutions de la République, les forces politiques et sociales, les confessions religieuses, les autorités coutumières, les milieux scientifiques, plusieurs personnalités de notre pays ainsi que certains de mes pairs de la sous-région, j'ai décidé de convoquer le Dialogue national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'État.

Ce Dialogue est une initiative souveraine, conçue par les Congolais et pour les Congolais, conduite sur le territoire national et orientée exclusivement vers les intérêts supérieurs de la Nation.

Il réunira les filles et les fils de notre pays autour d'un impératif qui dépasse nos personnes, nos partis et nos ambitions, à savoir : défendre la République, consolider la paix, préserver l'unité nationale et protéger nos intérêts stratégiques.

Il ne constituera ni une négociation avec l'agresseur ou ses supplétifs ni un moyen détourné de remettre en cause le choix souverain du peuple exprimé par les urnes. Il ne saurait davantage conduire à la suspension des institutions de la République, lesquelles continueront d'exercer pleinement leurs prérogatives jusqu'au terme constitutionnel de leurs mandats.

L'ambition de ce Dialogue est claire : permettre au peuple congolais de ne plus seulement répondre aux manifestations successives de nos crises, mais d'en traiter enfin les ressorts profonds. Pour y parvenir, nous devons cesser d'envisager l'avenir de la République à travers le seul prisme de nos appartenances politiques, de nos rivalités idéologiques et de nos sensibilités communautaires. L'intérêt supérieur de la Nation doit prévaloir sur toute autre considération. La République nous précède, nous dépasse et nous survivra.

La cohésion nationale à laquelle nous aspirons ne commande ni l'effacement de nos divergences ni la renonciation à la pluralité démocratique. Elle se fonde sur le respect des différences et la liberté du débat, et se mesure à notre capacité à défendre des projets distincts sans trahir la République, comme à vivre pleinement nos appartenances culturelles, linguistiques, provinciales ou politiques sans jamais les placer au-dessus de notre commune citoyenneté congolaise.

Car si la démocratie nous autorise à nous opposer ; la Patrie, elle, nous interdit de nous déchirer.

Mes très chers compatriotes,
Ce Dialogue national se distinguera d'abord par son ancrage territorial : il ne commencera pas à Kinshasa, mais au cœur de nos 26 provinces, de nos territoires et de nos communautés.

Avant les assises nationales, une vaste consultation politique et technique sera organisée dans chaque province. Des forums préliminaires réuniront, au chef-lieu provincial, les populations et les autorités locales, les députés nationaux et les sénateurs élus de la province, les représentants des entités territoriales décentralisées et déconcentrées, les partis et regroupements politiques de la majorité et de l'opposition, la société civile, les autorités coutumières, les confessions religieuses ainsi que les milieux professionnels, économiques, universitaires et scientifiques.

Chaque province établira, en toute franchise, son propre diagnostic : les causes de l'insécurité, les conflits fonciers et coutumiers, les tensions communautaires, les insuffisances administratives, les inégalités, les obstacles au développement et les réformes jugées nécessaires.

La consultation associera également les institutions et services publics nationaux ; les entreprises et établissements publics ; les organisations des femmes, des jeunes, des travailleurs, des personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables ; les entrepreneurs, les agriculteurs, les enseignants, les chercheurs, les artistes, les professionnels de santé, les acteurs de l'économie informelle ainsi que la diaspora congolaise.

Chaque entité consultée formulera ses priorités et ses propositions. L'ensemble de ces contributions sera consolidé dans un document de synthèse nationale, qui constituera le socle des travaux et garantira l'ancrage populaire des assises nationales.

Ainsi, les assises de Kinshasa ne seront pas le point de départ du Dialogue, mais l'aboutissement d'une parole recueillie à travers tout le pays. Le peuple congolais ne sera pas appelé à entériner les conclusions d'une négociation menée sans lui : il sera la source, la conscience et le véritable auteur de ce processus.

Les assises nationales réuniront des délégués reflétant la diversité politique, institutionnelle, sociale, territoriale et culturelle de la Nation.
Ce Dialogue ne sera la propriété d'aucun parti, d'aucune institution, d'aucune confession religieuse, d'aucune personnalité ni d'aucune majorité politique. Il garantira une parole libre, contradictoire et responsable, dans le respect de la Constitution, des lois de la République et de l'intérêt national.

Telle sera sa différence : une différence de méthode, d'ancrage et de nature. Toutefois, l'inclusivité ne signifie ni l'effacement des principes ni la confusion des responsabilités.

Nul ne sera exclu en raison de ses opinions, de ses critiques, de son appartenance politique, de son origine provinciale, de sa langue, de son ethnie ou de sa religion. Mais nul ne peut prétendre s'asseoir à la table de la Nation tout en prenant les armes contre elle.

Aucune arme ne conférera à son porteur un droit supérieur à celui que le suffrage reconnaît au citoyen. Aucune conquête militaire ne pourra être convertie en légitimité politique. Aucun mouvement armé ne pourra invoquer l'inclusivité pour imposer par la force ce qu'il n'a pas obtenu par les voies démocratiques.

Le processus de Doha demeure le cadre approprié pour traiter avec l'AFC/M23 des questions relatives à la cessation des hostilités, au désengagement, au cantonnement, au désarmement et aux autres modalités directement liées au conflit. Le Dialogue national ne se substituera pas à ce processus.

Il ne deviendra pas davantage une voie parallèle permettant d'obtenir par les armes ce que la démocratie et l'ordre constitutionnel n'ont pas accordé.

Une voie de réintégration au sein de la communauté nationale restera néanmoins ouverte à ceux qui, à titre individuel, renonceront de manière sincère et vérifiable à leur engagement armé et à toute forme de violence, et qui condamneront sans équivoque l'agression dont notre pays est victime.

Leur prise en charge s'inscrira dans les mécanismes de désarmement, de démobilisation, de réintégration, de relèvement communautaire et de stabilisation, ainsi que dans les dispositifs de justice et de réconciliation.

Mais la paix ne saurait signifier l'impunité.

Les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les actes de génocide, les violences sexuelles graves et les autres crimes imprescriptibles ne pourront être effacés par une amnistie générale ni sacrifiés au nom d'un compromis politique. Nous ne construirons pas la réconciliation sur l'oubli. Nous ne laisserons pas davantage la vengeance, la haine ou la peur décider de l'avenir de nos enfants.

Notre responsabilité sera de tenir ensemble deux exigences indissociables : ouvrir le chemin de la paix à celles et ceux qui renoncent sincèrement à la violence et garantir la justice à celles et ceux qui en ont été les victimes.

Mes très chers compatriotes,

Afin que ce processus ne demeure pas une simple déclaration d'intention, je prendrai, dans les tout prochains jours, une ordonnance instituant le **Comité d'organisation du Dialogue national pour la paix, la cohésion nationale et la refondation de l'État.**

Ce Comité sera chargé d'assurer la préparation administrative, matérielle et logistique du Dialogue, et de veiller à ce que les préalables indispensables à sa bonne tenue soient réunis. À l'issue de ses travaux, il me soumettra un rapport préliminaire présentant ses conclusions et ses recommandations.

Sur la base de ce rapport, je signerai une ordonnance convoquant le Dialogue national. Celle-ci en fixera les principes directeurs, les principales étapes, les modalités de représentation ainsi que les mécanismes de suivi et de mise en œuvre de ses conclusions.

Elle instituera également une Commission préparatoire chargée de concevoir et d'organiser le processus, d'en proposer la feuille de route et de conduire les consultations techniques et politiques. Ses membres seront choisis pour leur compétence, leur probité, leur indépendance d'esprit et leur attachement à l'intérêt national. Les confessions religieuses y seront représentées et contribueront, par leur autorité morale, leur expérience et leur proximité avec les populations, à instaurer la confiance et à favoriser le consensus.

Les autres organes du Dialogue, notamment le Bureau et l'Assemblée plénière, ainsi que leurs attributions et leurs modalités de fonctionnement, suivront par la suite.

Le processus s'ouvrira par des consultations dans les provinces. Il se poursuivra par des assises nationales à Kinshasa, sur le territoire de la République. Car un dialogue congolais consacré à l'avenir du Congo doit se tenir au Congo, sous la responsabilité des Congolais.

L'ensemble du processus sera limité à une durée maximale de trois mois. Il devra être suffisamment inclusif pour garantir une expression libre, pluraliste et représentative, tout en demeurant rigoureusement encadré afin de prévenir l'enlisement, les manœuvres dilatoires et la dilution des responsabilités.

Les assises devront aboutir à l'adoption d'un Pacte national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'État.

Ce Pacte ne sera pas une déclaration de principes sans lendemain. Ses conclusions seront réparties et mises en œuvre conformément aux compétences constitutionnelles de chaque institution.

Les engagements relevant du Président de la République feront l'objet de décisions précises. Ceux qui relèvent du Gouvernement seront traduits en actions assorties d'échéances, de moyens et d'objectifs mesurables. Les réformes relevant du Parlement lui seront transmises conformément aux procédures prévues par la Constitution.

Une matrice publique de mise en œuvre précisera, pour chaque engagement, l'institution responsable, le calendrier d'exécution et les résultats attendus. Un mécanisme national de suivi sera institué, et des rapports périodiques seront rendus publics. Chaque Congolaise et chaque Congolais devra pouvoir connaître les engagements exécutés, ceux qui restent à accomplir et les difficultés rencontrées.

C'est par la transparence que nous reconstruirons la confiance. C'est par l'exécution que nous distinguerons ce Dialogue de tous ceux qui l'ont précédé.

Je compte également sur l'engagement des autorités coutumières, de la société civile et de l'ensemble des forces morales et sociales de la Nation. Dans cette période décisive, leur ancrage auprès des populations sera essentiel pour contribuer à l'apaisement des tensions, au rapprochement des communautés et à la consolidation de la cohésion nationale.

À notre invitation, les partenaires internationaux pourront accompagner la mise en œuvre des engagements nécessitant leur concours, notamment dans les domaines de la paix, de la reconstruction, de la justice transitionnelle, de la réforme du secteur de la sécurité et du développement, et cela dans le strict respect de notre souveraineté et des choix du peuple congolais.

Mes très chers compatriotes,
Un dialogue sincère exige un climat politique serein.

À cet effet, je donnerai instruction au Gouvernement d'engager, en concertation avec les institutions compétentes et dans le strict respect de la séparation des pouvoirs, la préparation et la mise en œuvre de mesures de confiance et de décrispation politique.

Conformes à la législation en vigueur, ces mesures devront préserver l'indépendance de la justice, garantir les droits des victimes et tenir compte des impératifs de sécurité nationale, tout en favorisant un débat apaisé dans lequel chacun pourra défendre ses convictions sans haine, intolérance ni violence.

Dans l'esprit de responsabilité et de concorde nationale qui guide cette démarche, je veillerai personnellement à ce que soient réunies, dans le strict respect des lois de la République et des exigences de la paix civile, les conditions de sécurité et de confiance nécessaires au retour et à la participation de ceux de nos compatriotes que les épreuves de notre histoire récente ont conduits, pour diverses raisons, à se tenir en marge de l'unité nationale.

J'en appelle également à ceux qui se sont engagés dans des voies contraires à l'idéal national, mais qui souhaitent aujourd'hui se ressaisir : le moment est venu de renouer avec la République et de reprendre pleinement leur place au sein de la communauté nationale.

J'invite enfin chaque acteur politique, social, religieux ou communautaire à accomplir le geste d'apaisement que la Nation attend de lui : baisser le ton, renoncer aux discours de haine, proscrire tout appel à la violence, préférer l'argument à l'invective et placer, en toutes circonstances, l'intérêt supérieur de la République au-dessus des intérêts partisans.

Congolaises, Congolais,
Mes très chers compatriotes,

L'heure n'est plus aux postures stériles. L'heure n'est plus aux querelles de préséance ni aux fractures entretenues au détriment du peuple. L'heure est au sursaut, à l'unité et à l'action.

Au-delà des crises présentes, la démarche que nous engageons nous invite à un choix historique : Voulons-nous leur léguer une République condamnée à subir les crises, ou un État capable de les prévenir et de protéger durablement sa population ?

Voulons-nous leur laisser un territoire immense mais inégalement administré, ou une puissance publique présente dans chaque province, jusqu'au dernier village et à la dernière frontière ?

Voulons-nous une démocratie où chaque compétition politique menace la cohésion nationale, ou une République où les désaccords s'expriment librement, sans compromettre la paix civile ni la continuité de l'État ?

Voulons-nous, enfin, leur transmettre une économie qui exporte ses richesses tout en maintenant son peuple dans la précarité, ou une économie qui transforme ses ressources, crée des emplois, réduit les inégalités et améliore réellement les conditions de vie ?

Nous devons bâtir une République où nul n'aura à prendre les armes pour être entendu ; où l'appartenance ethnique, provinciale ou sociale ne sera ni un privilège ni un motif d'exclusion ; où la justice ne sera pas l'apanage des puissants ; où, enfin, notre diversité ne sera plus instrumentalisée pour nous diviser, mais reconnue comme une richesse et mise au service de l'unité nationale.

Nous voulons une République réconciliée avec elle-même, respectée dans la région et capable d'assumer, au cœur de l'Afrique, le rôle que lui assignent son histoire, sa géographie, son peuple et ses ressources.

À la jeunesse congolaise, je veux dire ceci : ce Dialogue ne concerne pas seulement le pays tel qu'il est aujourd'hui. Il engage l'État dont vous hériterez demain. Ne laissez personne décider de votre avenir sans vous. Prenez toute votre place dans ce processus. Portez-y vos idées, vos exigences, votre créativité et votre volonté de transformation. Rejetez les discours de haine, les manipulations identitaires et les appels à la violence. La République a besoin de votre intelligence, de votre énergie et de votre courage.

Aux responsables politiques, je demande de mesurer pleinement la portée de ce moment. Le Dialogue ne devra être ni un marché politique, ni un instrument de repositionnement personnel, ni une tribune de règlement de comptes. Il devra servir exclusivement la paix, l'unité nationale et l'intérêt supérieur de la République.

Aux États et organisations partenaires, notamment les États-Unis d'Amérique, l'État du Qatar, l'Union africaine et l'Union européenne, les participants solliciteront un accompagnement ferme et constant.

Celui-ci devra contribuer au retrait des troupes rwandaises du territoire congolais, au dépôt des armes par l'AFC/M23 et à l'aboutissement des processus engagés à Washington et à Doha.

Pour ma part, je prends devant la Nation l'engagement de garantir l'indépendance, la représentativité et la sécurité de ce Dialogue. Je veillerai à ce qu'il ne soit confisqué par aucun camp ni détourné de sa finalité.
Je veillerai également à ce que ses conclusions ne se perdent ni dans les calculs politiciens, ni dans l'oubli. Elles devront être traduites en décisions, en réformes et en résultats concrets pour notre peuple.

Nous avons hérité d'un pays immense, mais d'un État encore fragile. Nous n'avons pas choisi cet héritage, mais nous pouvons choisir ce que nous en ferons.

Il nous appartient de transformer les souffrances d'hier en fondations pour demain, et transmettre aux générations futures non pas un pays perpétuellement à reconstruire, mais un État solide, une Nation unie et une République souveraine, pleinement maîtresse de son destin.

C'est dans cet esprit que je déclare officiellement lancé le processus du Dialogue national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'État.

Que vive l'unité nationale.
Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son peuple.

Je vous remercie.